

« Devoir » de mémoire
ou
le syndicalisme de la *Charte d'Amiens* et la République

La querelle publique de BAYROU et de COHN-BENDIT, à la veille des élections européennes dont nous savourons les résultats obtenus par la participation au scrutin de 40 % du corps électoral qui manifestement ne pense pas que l'UNION EUROPEENNE libérale soit la meilleure voie pour mettre un terme à la récession économique et à la crise sociale que subissent les travailleurs et les citoyens du monde entier, aura eu au moins le mérite de nous rafraîchir la mémoire.

Allons jusqu'au bout de cette remise en forme d'une faculté dont PETAINE prétendait que les Français étaient dénués.

A l'époque où, par le truchement d'une tardive émission de télévision, COHN-BENDIT, ce héros inusable de mai 68, confiait que les attouchements de sa quéquette par quelques bambins dont il avait la charge ne l'avaient pas laissé, naguère, insensible, **AUTREMENT POUR LA FSU*** avait épinglé dans ses modestes colonnes la propagande pédophile que constituaient ces « révélations » satisfaites.

Puisque BAYROU en a remis une couche après tant d'années de silence, et même si cela ne lui a pas porté bonheur, remarquons que lui-même, tout en se drapant comme quelques autres dans le drapeau de la République, n'est pas plus que son ami COHN-BENDIT qui le tutoie, un républicain.

La République est, par définition, laïque** : la chose publique appartient au peuple et non aux sectes, c'est-à-dire, selon la terminologie de la *Charte d'Amiens*, les groupes de pression fondés sur une quelconque idéologie, politique, religieuse, philosophique ou autre. Or, BAYROU, en 1994, exerçant dans le gouvernement libéral et de cohabitation BALLADUR-MITTERRAND, la fonction de ministre de l'Education Nationale, avait prétendu mettre un terme à un lambeau de loi***, qui interdisait à l'Etat de financer les écoles confessionnelles à parité du financement de l'Ecole Publique ... Cette politique anti-laïque mit, le 16 janvier 1994, un million de manifestants dans la rue.

Que croyez-vous qu'il arriva ?

Evacué, BAYROU, avec les eaux sales qui ce jour là ruisselaient à pleins seaux dans les caniveaux de PARIS ?

Que nenni !

Une bonne âme, le repêcha dans ces eaux bourbeuses avant qu'il ne s'y noyât pour de bon ... La bonne samaritaine n'était autre que Monique VUAILLAT, secrétaire générale du plus puissant syndicat de l'enseignement secondaire, le SNES, fondateur avec le SNETAA de la FSU (1993). Le SNES, vu son statut syndical, et la FSU étaient à l'initiative de cette grandiose manif contre BAYROU qui y laissa le lambeau de loi dont il voulait se débarrasser mais sauva sa peau ministérielle. Il y gagna une égérie, qui installa ses pénates rue de Grenelle pour mieux superviser la politique éducative de son ami François sauvé des eaux.

N'était-ce pas de la « connivence » cela, Monsieur BAYROU ?

AUTREMENT et le SNCA e.i.L. Convergence, qui est le seul continuateur indépendant d'AUTREMENT, appellent cela de la co-gestion. Ce que la FSU et le SNES continuent de pratiquer avec l'actuel pouvoir, sans vergogne et avec entrain.

Connivence entre le syndicalisme et un ministre libéral, anti-laïque et anti-républicain, dans les années 90 du siècle dernier, connivence d'un « libéral-libertaire », communautariste et anti-républicain avec SARKOZY, quelle différence y a-t-il ? Pas davantage qu'entre un anti-laïque et un anti-laïque, ou entre un anti-républicain et un anti-républicain ...

Monsieur le donneur public de leçon, monsieur l'opposant résolu à Nicolas SARKOZY, mais pas à sa politique libérale, pas au traité constitutionnel, pas à la mondialisation, vous êtes un imposteur de la République. Ce que vous a d'ailleurs dit la rareté de vos électeurs du 7 juin. Hélas, vous n'êtes pas le seul. Et beaucoup de vos concurrents aux toutes fraîches élections européennes sont du même tonneau que vous : de la bibine pseudo-démocratique.****

Les citoyens se ressaisiront de la République, sans vous, et ce jour-là personne ne vous sortira du caniveau, ni vous, ni vos semblables.

Les travailleurs, bernés par les patrons stock-optionneurs et spoliés par les actionnaires capitalistes, se réapproprièrent leur outil de travail, et ce jour-là, personne ne viendra pleurer sur les spoliés « spoliés », ni sur les voleurs « volés », ni sur leurs amis, dont vous êtes, Messieurs BAYROU et COHN-BENDIT, ni sur les apparatchiks du syndicalisme cogestionnaire, de connivence, si vous préférez, en tous cas de trahison de la classe ouvrière et des objectifs de la *Charte d'Amiens*.

La *Charte d'Amiens* est éminemment républicaine car si elle laisse vaquer à leurs affaires, y compris sociales, les partis politiques, elle dit haut et fort que l'émancipation des travailleurs, salariés ou non, se fera grâce à leur mobilisation épaulée, et non pas dirigée, par les organisations syndicales dont ils se dotent librement, cette mobilisation devant s'opérer sur tous les champs de la vie économique et sociale. Voilà la seule démarche valide pour quiconque espère l'émergence de la Cité démocratique où la liberté n'est pas la loi de la jungle, où l'égalité des droits n'est pas remplacée par « l'égalité des chances », où la fraternité dit bien que sont frères tous ceux qui se reconnaissent enfants de la République.

* *Bulletin de l'orientation syndicale du même nom qui parut, sans véritable périodicité, de 1993 à 2001.*

** *Laos, mot grec, désigne le peuple dans toutes les occurrences de son existence alors que **démos**, autre mot grec, le caractérise dans son organisation et son fonctionnement politiques.*

*** *Loi du comte de FALLOUX, datant de la deuxième république (février 1848- décembre 1851) et promulguée alors que les monarchistes catholiques la dirigeaient. Plus tard, la loi FALLOUX fut abrogée sauf ce « lambeau » qui interdisait à l'Etat de financer l'enseignement confessionnel au niveau du financement de l'enseignement public. Aujourd'hui SARKOZY semble vouloir faire mieux que son détracteur malchanceux en imposant aux communes dont un enfant est scolarisé dans un établissement privé sis sur une autre commune de contribuer au financement de cet établissement.*

**** *Le NON de 2005 n'a jamais été entériné par les partis qui avaient appelé au OUI. Sur l'EUROPE, il est évident et cohérent que l'électorat français reste dubitatif.*

